

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



#EcoleNumerique



**Visite du Premier ministre,
du ministre de l'éducation nationale et
de la ministre déléguée à la réussite éducative
au collège connecté de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor)**

Dossier de presse

12 septembre 2013



ministère
éducation
nationale



Une stratégie numérique au service de la politique éducative et de la réussite des élèves

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique : qu'est-ce que c'est ?

- C'est créer un service public du numérique éducatif qui participe à la production et à la mise à disposition de ressources et services numériques de qualité pour permettre aux élèves de mieux apprendre et de renouer avec le plaisir d'aller à l'école
- C'est développer les usages du numérique à l'école pour réduire les inégalités sociales, culturelles et territoriales
- C'est mettre en place une éducation aux médias numériques pour préparer les élèves à vivre en citoyens responsables dans la société du numérique
- C'est former les personnels de l'éducation au numérique et par le numérique afin d'enrichir leurs pratiques, au service de la réussite des élèves ; leur permettre d'enseigner dans un environnement adapté à leur métier
- C'est développer les compétences nécessaires à l'exercice des métiers de demain et au développement de notre économie et de notre compétitivité

Faire entrer l'école dans l'ère du numérique : pour quels objectifs prioritaires ?

6 axes forts en lien avec les objectifs de la Refondation de l'École :

- Accentuer les efforts sur le premier degré pour garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès à la connaissance et de réussite scolaire et éducative
- Apporter une meilleure réponse aux besoins de chaque élève grâce à une individualisation de l'enseignement
- Permettre l'accessibilité de tous à l'enseignement et l'éducation à la citoyenneté
- Enrichir le lien entre les parents et l'école
- L'amélioration de la formation des enseignants

Ces axes forts ont guidé la proposition d'offre de services numériques depuis janvier 2013, et continueront de guider la mise en œuvre des prochains services nationaux.

Point d'étape du 10 juin 2013 :

http://multimedia.education.gouv.fr/2013_strategie_numerique_DP/

L'école numérique sur le site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/pid29064/ecole-numerique.html>

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique : ce qui change

6 services disponibles

- « **Prep'exam** » : un accès en ligne aux sujets du brevet et du baccalauréat des trois dernières années pour permettre une meilleure préparation des candidats aux examens et accompagner les professeurs tout au long de l'année ;
- « **Lire, une année d'apprentissage de la lecture** » : un web-documentaire pour aider enseignants et parents à accompagner les enfants de cours préparatoire dans cette étape importante de leur scolarité ;
- « **English for schools** » : un service de ressources numériques pédagogiques (exercices, vidéos) destiné aux 8-11 ans pour un apprentissage ludique et facilité de l'anglais en classe et à la maison (disponible pour toutes les classes) ;
- « **Ma seconde chance** », « **Mon stage en ligne** », « **Mon industrie** » : un service de géolocalisation des structures de formation destiné aux jeunes en situation de décrochage, des propositions de stages en ligne et des informations pour mieux connaître les métiers des filières professionnelles ;
- « **Total Accès** » : une application et un site mobile fournissant des informations relatives à l'orientation et à l'insertion professionnelle accessibles aux personnes en situation de handicap visuel ;
- « **S'inscrire au lycée** » : un service qui permet d'effectuer l'inscription au lycée directement sur internet.

4 services qui ouvriront progressivement à partir d'octobre

- « **M@gistère** » : un dispositif de formation continue en ligne et interactive, spécifiquement conçu pour les enseignants du 1er degré dans le cadre des heures dédiées aux actions de formation continue ;
- « **Les Fondamentaux** » une série de plusieurs centaines de films d'animation de trois minutes (en libre accès sur internet) pour comprendre, de façon ludique, les notions fondamentales liées à l'apprentissage du français, des mathématiques, des sciences, etc., à l'école primaire ;
- « **Eduthèque** » : un portail destiné aux enseignants du 1er et du 2nd degré leur permettant, sur accès réservé, de disposer gratuitement de ressources numériques des grands établissements publics scientifiques et culturels pouvant être mobilisées pour un usage pédagogique ;
- « **D'Col** » : un service d'accompagnement interactif personnalisé pour 30 000 élèves de 6e de l'éducation prioritaire, sur proposition de leur établissement et avec l'accord des parents.

Une stratégie porteuse d'une vision ambitieuse, réaliste et partagée

- À l'échelon national a été définie, en décembre 2013, une stratégie unique a été définie, à la fois globale et priorisée, à partager avec tous les acteurs du numérique ;
- À l'échelon local : une déclinaison de la stratégie nationale a été réalisée dans les feuilles de route numériques des académies, permettant de partager un plan d'actions lisible et cohérent.

Une coordination effective des initiatives

Le développement du numérique à l'école ne pourra devenir réalité qu'en fédérant et catalysant les actions de l'ensemble des représentants de la communauté éducative et des partenaires publics et privés, au niveau national comme local (enseignants, personnels d'encadrement, collectivités territoriales, éditeurs, industriels...);

- À l'échelon national : création d'une direction du numérique éducatif, porte d'entrée unique et fédératrice des initiatives publiques et privées ;
- À l'échelon local : généralisation d'instances de gouvernance académiques et d'instances de gouvernance territoriales adaptées, véritables espaces de dialogue sur la mise en œuvre conjointe des projets.

La définition de deux projets très structurants pour l'avenir de l'école, dans une optique de généralisation sur tout le territoire

- L'identification de lieux d'incubation, accélérateurs de changement et catalyseurs d'une nouvelle offre nationale de ressources et services accessibles à tous : les **23 collèges connectés** ;
- Le projet d'un **ESPE/campus numérique** pour la formation des enseignants.

Les collèges connectés

Les collèges connectés s'inscrivent dans le cadre de la stratégie visant à "faire entrer l'École dans l'ère du numérique". Ce sont des lieux d'incubation, accélérateurs de changement, qui visent une meilleure intégration du numérique dans les pratiques quotidiennes des enseignants, des élèves et des parents d'élèves.

Il s'agit d'un programme ambitieux, aujourd'hui en place dans 23 collèges en France, qui a vocation à se déployer largement sur tout le territoire au cours des prochaines années afin de favoriser le développement rapide des usages du numérique dans le quotidien de la classe et de l'établissement.

Des projets d'établissement structurés autour des apports pédagogiques et éducatifs numériques

Dans ces collèges, on trouve des conditions optimales d'équipement qui permettent aux équipes de se concentrer sur les apports pédagogiques et éducatifs du numérique : de nouvelles modalités d'apprentissage pour les élèves, un développement d'usages, de ressources et de pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées, une nouvelle organisation de la vie scolaire, un lien renforcé avec les familles et une ouverture sur le monde extérieur. Le projet pédagogique de chaque collège connecté se construit autour de l'utilisation massive du numérique (au minimum 2 heures par jour dans chaque classe).

Une collaboration étroite avec les collectivités territoriales

Ce programme est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale, les académies et les Conseils généraux concernés. Il promeut un nouveau mode de gouvernance fondé sur la mise en cohérence des politiques publiques nationales et territoriales en matière d'éducation numérique.

La qualification « collège connecté » est attribuée aux collèges qui répondent à un cahier des charges défini, co-construit avec les équipes qui travaillent dans les établissements scolaires, respectant les spécificités de chaque territoire. Elle comprend un socle commun à tous les collèges qui s'enrichit des spécificités de chacun d'entre eux.

Des caractéristiques propres aux collèges connectés

Tous les collèges connectés bénéficient **d'infrastructures et de matériels informatiques de qualité** qui permettent aux élèves de travailler avec le numérique chaque jour. La connexion à l'internet à très haut débit, un terminal pour 2 à 3 élèves, un dispositif de visionnage collectif pour 25 élèves, constitue un seuil minimal permettant aux enseignants de faire le choix du numérique pour chacun de leur cours.

Tous les collèges connectés portent **un projet ambitieux** de développement des usages pédagogiques du numérique. Ils sont accompagnés par la délégation académique qui répond à leurs besoins de formation de l'équipe enseignante. Ils bénéficient d'un **accompagnement prioritaire et spécifique** en termes d'assistance pédagogique, de formation et de dotation en ressources numériques grâce à l'implication des services académiques et des collectivités territoriales. **La diversité des pratiques envisagées dans les projets de ces collèges recouvre tout le spectre de l'éducation numérique** de l'utilisation des tablettes tactiles à l'enseignement à distance en passant par l'environnement numérique de travail (ENT), les manuels scolaires numériques, la baladodiffusion voire l'impression 3D...

Tous les collèges connectés bénéficient d'un **dispositif de suivi et d'évaluation multi-partenarial**. La Caisse des dépôts s'intéresse aux problématiques économiques et techniques liées à la généralisation du numérique dans l'éducation. La direction de l'évaluation la prospective et la performance du ministère de l'éducation nationale (DEPP) en relation avec l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) et le Secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP) accompagnent le projet pédagogique et évaluent son impact en termes de pratiques pédagogiques innovantes. Les académies mobilisent des observateurs régionaux. Le but de ce dispositif est d'identifier **les conditions de succès d'un développement pertinent et massif des usages pédagogiques du numérique éducatif** dans ces écosystèmes.

Chaque collège connecté développe des spécificités, liées à sa **situation** particulière (zone d'éducation prioritaire, ruralité), à **l'investissement de ses partenaires** (collectivités territoriales, associations, laboratoires de recherche, entreprises), mais surtout du fait **des initiatives innovantes portées par les équipes de terrain**. Certains sites développent des axes de travail autour de la mobilité, d'autres privilégient la communication avec les parents d'élèves, d'autres l'éducation aux médias et à l'information, certains développent les projets interdisciplinaires et transversaux, ou encore le suivi et l'évaluation des jeunes, leur orientation, la réponse aux difficultés des publics à besoins particuliers... Ces caractéristiques d'établissements seront soutenues afin de développer **un réseau des collèges connectés à l'échelle du territoire national**.

Ces collèges bénéficient d'un processus de dialogue étroit entre les collectivités et les rectorats qui favorise une gouvernance renouvelée permettant de diffuser les usages du numérique dans les établissements scolaires par une bonne coordination des partenaires locaux en fonction de leurs compétences. Des conventions sont signées entre les établissements, les Rectorats et les Conseils généraux concernés.



LISTE DES 23 COLLEGES CONNECTES

Académie	Etablissement	Commune	Département
Aix-Marseille	Collège de la Belle de Mai	Marseille	Bouches-du-Rhône
Amiens	Collège Claude Debussy	Margny-les-Compiègnes	Oise
Besançon	Collège Denis Diderot	Besançon	Doubs
Bordeaux	Collège Jean Rostand	Capbreton	Landes
Bordeaux	Collège Noès	Pessac	Gironde
Caen	Collège Etencin	La-Haye-du-Puits	Manche
Clermont-Ferrand	Collège Albert Camus	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme
Créteil	Collège Jean Lurçat	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis
Dijon	Collège Giroud de Vilette	Clamecy	Nièvre
Lille	Collège Mendès France	Tourcoing	Nord
Limoges	Collège Victor Hugo	Tulle	Corrèze
Lyon	Collège du Val d'Argent	Sainte-Foy-L'Argentière	Rhône
Martinique	Collège Asselin de Beauville	Ducos	Martinique
Nancy-Metz	Collège Jean Mermoz	Yutz	Moselle
Nantes	Collège Corentin Riou	Moutiers-les-Mauxfaits	Vendée
Nice	Collège Sydney Bechet	Antibes	Alpes-Maritimes
Paris	Collège Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais	Paris	Paris
Poitiers	Collège Jean Monnet	Courçon	Charente-Maritime
Reims	Collège René Rollin	Chevillon	Haute-Marne
Rennes	Collège Léonard de Vinci	Saint-Brieuc	Côte-d'Armor
Strasbourg	Collège Hector Berlioz	Colmar	Haut-Rhin
Toulouse	Collège Jean Jaurès	Albi	Tarn
Versailles	Collège Georges Charpak	Goussainville	Val-d'Oise

Le collège connecté Léonard de Vinci à St Briec (Côtes d'Armor)

Situé en zone périurbaine de St Briec, le collège Léonard de Vinci accueille 540 élèves, avec une véritable mixité sociale.

Un investissement important de toute l'équipe pédagogique et du Conseil général des Côtes d'Armor

L'investissement de son équipe pour l'intégration du numérique dans la classe et le développement de projets pédagogiques innovants lui a permis d'être qualifié de « collège connecté ». Il bénéficie du soutien actif du Conseil général des Côtes-d'Armor qui s'est engagé dans la fourniture et le maintien d'infrastructures et de matériels informatiques de qualité.

On retrouve dans le projet porté par ce collège des éléments communs à tous les collèges connectés, qui visent une utilisation quotidienne du numérique par les enseignants et les élèves, dans toutes les dimensions de l'enseignement et de la vie scolaire. Ainsi, l'éducation à l'orientation s'appuie sur des outils numériques, comme le webclasseur de l'Onisep, qui permet aux élèves de construire leur projet d'orientation. Le suivi de l'acquisition des compétences du socle commun s'effectue également à l'aide d'un outil numérique.

L'environnement numérique de travail (ENT) favorise les pratiques de partage et de collaboration entre tous les membres de la communauté éducative.

Le projet témoigne aussi d'une réflexion du chef d'établissement et de son équipe sur l'organisation de la vie scolaire et du travail des enseignants : moments de concertations, logique de projet, bi-animation de cours, interdisciplinarité...

Des usages pédagogiques innovants à tous les niveaux scolaires

Les classes de la section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) sont engagées dans un projet ambitieux d'envergure européenne (cf. <http://www.seacs.info/fr>). Les élèves échangent avec d'autres camarades d'une école de Manchester en visioconférence, sur des sujets de politiques locales en matière d'économie d'énergie.

Autres exemples, en mathématiques, on utilise les tablettes pour faire de la géométrie dans l'espace. Les élèves travaillent dans la cour de récréation et forment des figures à plusieurs avec des plots avant d'en effectuer des captures grâce à une tablette en vue de traitements ultérieurs. En langues, les élèves utilisent les outils de baladodiffusion.

De nombreuses activités font appel à un travail interdisciplinaire ; ainsi un professeur de lettres et un professeur de technologie travaillent ensemble sur l'utilisation des médias sociaux. L'éducation aux médias numériques et aux usages responsables d'internet est au cœur du projet de l'établissement.

Le souci d'une évaluation des pratiques pédagogiques mises en oeuvre

Une évaluation de l'impact du numérique sur toutes les dimensions constitutives de l'établissement est prévue. Le projet est suivi par la Caisse des dépôts et par la Direction de l'évaluation la prospective et la performance du ministère. Un partenariat a été noué avec le laboratoire de recherche M@rsouin, reconnu à l'échelle européenne pour son expertise dans le domaine de l'anthropologie sociale des usages numériques. Le dispositif des emplois d'avenir professeur a été l'occasion de recruter un étudiant, engagé dans un master au sein de ce laboratoire, qui assistera les enseignants sur les questions numérique avant d'entrer dans le métier.

Par son ambition, sa rigueur et sa cohérence, le projet de cet établissement est un bon exemple de la dynamique que les collèges connectés peuvent lancer sur le territoire national.

Une convention sera prochainement signée entre l'établissement, le rectorat de l'académie de Rennes et le Conseil général des Côtes d'Armor pour sceller le partenariat.